



AVIS PUBLIC DONNÉ AUX INTÉRESSÉS À L'ÉGARD DE DÉROGATIONS MINEURES

PRENEZ AVIS que le Conseil municipal de Ville de Sutton tiendra, dans la salle des délibérations du conseil municipal, située au 11, rue Principale Sud, à Sutton, le **2 novembre 2020**, à 19h30, une séance au cours de laquelle il statuera sur les demandes de dérogation mineure suivantes:

1.	Numéro de cadastre :	5 096 062 du cadastre du Québec
2020-90084	Numéro d'immeuble :	220, chemin Waterhouse
	Nature et effet de la demande :	La demande vise à autoriser la construction d'une résidence unifamiliale isolée à une distance de 3,70 mètres et 3,90 mètres du haut du talus présentant une pente forte soit une moyenne de 30 % et plus sur une hauteur d'au moins 5 mètres, alors que la distance minimale est de 10 mètres, le tout contrairement à l'article 6.4, section 6, chapitre 8 du <i>Règlement de zonage numéro 115-2</i> .

Une consultation écrite sur ladite demande de dérogation mineure se tiendra comme suit :

Date limite de réception des avis écrits : 29 octobre 2020

La demande écrite doit être transmise à la Ville, par la poste ou déposée dans la boîte de dépôt de la Ville, et adressée à :

Jonathan Fortin, greffier
Consultation écrite, dérogation mineure 2020-90084
11, rue Principale Sud Sutton (Québec) J0E 2K0

ou par courriel à l'adresse ville@sutton.ca et ayant comme objet « *Consultation écrite, dérogation mineure 2020-90084* ».

Toutes questions, commentaires, approbations ou oppositions relatifs à la demande de dérogation mineure peuvent être adressés par écrit aux mêmes adresses par toute personne intéressée. Il est possible de consulter le document explicatif sur la page web suivante : <https://sutton.ca/avis-public-donne-aux-intereesses-a-legard-dune-derogation-mineure-220-chemin-waterhouse>

Cette mesure exceptionnelle de consultation écrite a été prise conformément à l'arrêté ministériel 2020-049 dans le cadre de l'urgence sanitaire relativement à la COVID-19 (Coronavirus).

La consultation écrite a pour objet d'entendre toute personne intéressée qui désirent s'exprimer sur l'implantation d'une habitation unifamiliale isolée.

DONNÉ à Sutton, Québec, ce 14^e jour du mois d'octobre de l'an 2020

Me Jonathan Fortin, LL.B.
Greffier